



Jean-Louis Aubert

LES LISIERS DE BRETAGNE FONT L'ENGRAIS DES CULTURES DU CENTRE (LOIR-ET-CHER, FINISTÈRE)

Stocker en zone céréalière le compost issu des lisiers de Bretagne: c'est une contribution gagnant-gagnant pour une agriculture plus respectueuse des milieux et des ressources naturelles.



Jean-Louis Aubert

À gauche, Ludovic Masson,
conseiller environnement (Coopérative Aveltis)
À droite, Fernand Morizur,
éleveur de porcs à Loc-Eguiner (Finistère)

“ On a une autonomie au niveau de notre épandage et de nos élevages, cela permet d'avoir une filière durable. C'est gagnant-gagnant

Des départements éloignés: Finistère, Loir-et-Cher. Des productions agricoles différentes: élevages pour les premiers, cultures céréalières pour les seconds. Trop d'engrais organiques pour les éleveurs, trop d'engrais minéraux pour les céréaliers... C'est fort de ces contrastes que s'est créé, en 2008, le Groupement d'intérêt économique (GIE), Ter'Avenir. À l'origine de cette coopération inter-régionale: des éleveurs bretons contraints d'exporter la majorité de leur lisier, afin de préserver la qualité des eaux. Ils sont 650 adhérents regroupés au sein de la coopérative Aveltis, située à Landivisiau (Finistère). Ils valorisent ainsi le compost sur des régions céréalières. Laprovol, entreprise de travaux agricoles localisée à Renay (Loir-et-Cher) réceptionne, depuis 2003, des tonnes d'engrais en provenance du Finistère. "Au départ ce sont les éleveurs qui nous ont contactés, raconte Odile Deshayes, exploitante agricole au sein de Laprovol et présidente du GIE Ter'avenir. Nous avons commencé à épandre du compost issu du lisier de

porc directement sur champs en juillet et en août. Mais en période hivernale, il n'y a pas d'épandage. Il fallait pouvoir continuer à stocker le produit. D'autant plus que les transporteurs ne pouvaient pas tout acheminer sur la période estivale." C'est cette contrainte logistique qui a conduit le groupe d'agriculteurs à créer une plate-forme de stockage de compost. Cette plate-forme réceptionne les livraisons tout au long de l'année. "Notre collaboration est inédite car ce genre de plate-forme est généralement installée en Bretagne", précise Odile Deshayes. Depuis 2010, date de création du GIE et de la plate-forme, ce sont chaque année, entre 15 000 et 20 000 tonnes de compost qui font le trajet entre le Finistère et le Loir-et-Cher, contre 4 000 tonnes auparavant. "Nous nous situons au début de la plaine céréalière. Autrement dit, nous sommes géographiquement les premiers à pouvoir récupérer de l'organique, ajoute la présidente du GIE. Avant, sur la route, il n'y a que des élevages".

ENTRETIEN



Jean-Louis Aubert

L'épandage peut commencer.



Jean-Louis Aubert

Des agriculteurs céréaliers se sont convertis à l'engrais organique.

Odile Deshayes, exploitante agricole de Laprovol à Renay (Loir-et-Cher) et présidente du GIE Ter'avenir, expose sa vision de l'agriculture durable et collaborative.

C'est vous qui avez porté le projet ?

Nous sommes plusieurs : mon mari Paul Derevier, et Aveltis, la coopérative de Bretagne. Je suis le porte-parole mais il y a un groupe derrière. Mon mari et moi sommes très sensibles aux aspects environnementaux. Nous avons débuté en tant qu'éleveurs de volailles et nous portions une étiquette de pollueurs. C'est ce qui nous a donné envie d'évoluer dans le bon-sens. Les agriculteurs doivent être acteurs de la protection de l'environnement, en alliant bien sûr la partie économique.

Quelles ont été les étapes clés du projet ?

Le projet a été monté en 2006 en association avec des éleveurs bretons qui, a priori, n'avaient pas les mêmes intérêts que nous. En 2007, nous nous sommes occupés de la déclaration relative à la mise en service d'une installation de stockage et avons également sollicité une aide financière à l'agence de l'eau Loire-Bretagne. Le permis de construire nous a été accordé en 2008, les travaux ont donc pu débuter. Ils se sont achevés en 2010. De voir notre projet aboutir, nous a conforté dans le fait que les mentalités pouvaient évoluer. Des agriculteurs céréaliers se sont convertis à l'engrais organique.

Comment envisagez-vous la suite de cette activité ?

Le GIE est la première étape. En montant le bâtiment de stockage, nous avons installé des panneaux photovoltaïques sur le toit. Nous avons monté sur le même site, à Renay, une unité de méthanisation qui traite les effluents des élevages voisins. La chaleur est utilisée pour sécher du compost destiné à être transformé en granulés. Les granulés permettent aux agriculteurs d'être plus indépendants pour leur épandage. Nous souhaitons donc développer cette activité dans les temps à venir. Les engrais organiques n'ont pas le même aspect selon la provenance et ce n'est pas facile à expliquer aux agriculteurs. Le granulage efface ces différences d'aspect. Nous aimerions devenir un référent en matière de qualité d'engrais organique et des activités associées. Tout ceci prend du temps mais c'est comme ça que nous avancerons. ■

Une action pérenne

La plate-forme est bitumée pour récupérer les eaux sales qui sont réintégrées dans le plan d'épandage. À proximité, une lagune artificielle retient les eaux de pluies destinées au nettoyage des camions. Grâce à l'approvisionnement constant du stock de compost, Laprovol a fidélisé une centaine d'agriculteurs céréaliers du Loir-et-Cher.

"En Beauce, cela fait près de 50 ans que l'on ne jure que par l'engrais minéral. Il faut du temps pour changer ça. Avec le GIE, nous sommes certains que le lisier composté part de Bretagne. Il nous est donc possible de promouvoir l'organique chez nous puisqu'on est sûr d'avoir du produit", détaille Odile Deshayes. Et de préciser : *"Sans le soutien*

financier de l'agence de l'eau, nous aurions dû faire payer trop cher l'engrais aux agriculteurs". Même si ce type de produit est plus ou moins épargné par la spéculation, Odile Deshayes a été obligée de baisser le prix de ses engrais organiques l'année dernière, pour s'aligner sur le prix des engrais minéraux, alors au plus bas. Ce qui lui tient à cœur c'est de maintenir des prix raisonnables, de promouvoir une agriculture durable et cohérente : *"L'alimentation des animaux de Bretagne vient de nos plaines céréalières. Donc le compost doit revenir chez nous. Quand un camion arrive de Bretagne, il apporte de l'engrais mais repart avec de la paille. Optimiser, c'est notre maître mot!".* ■

La plate-forme de stockage, bitumée pour moitié, couvre 4 000 m². Son coût global de construction a été de 390 000 euros hors taxes. La plate-forme et le bac de décantation ont coûté 95 000 euros, le bâtiment 192 000 euros, les engins de manutention 84 000 euros (le reste correspond à une aire de lavage et la clôture). L'agence de l'eau Loire-Bretagne a financé à hauteur de 40 %. La coopérative Aveltis et Laprovol se sont répartis les 60 % restants.

La tonne de compost est revendue à 45 euros maximum. Sur cette somme, 27 euros sont dédiés au coût du transport, 5 euros à la plateforme de stockage, 8 à 10 euros aux éleveurs bretons. Il reste donc une marge de 3 à 5 euros pour la prestation de Laprovol.

Le stockage maximum est de 5 800 tonnes de compost. Un retour sur investissement est attendu d'ici 10 à 15 ans. ■